

Votants : 74
Convocation du Conseil de Communauté :
le 18 février 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 25 février 2014

PREFECTURE DEUX-SE

28 FEV. 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 février 2014

ETUDES ET CONDUITE D'OPERATION – RESTAURATION DU DONJON

Titulaires présents :

Chantal BARRE, Pilar BAUDIN, Daniel BAUDOIN, Gilles BILLON, Julie BIRET, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Christian BREMAUD, Amaury BREUILLE, Brigitte COMPETISSA, Annie COUTUREAU, Nicole DAVID, Annick DEFAYE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Alain FORT, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Geneviève GAILLARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Jean-Jacques GUILLET, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Florent JARRIAULT, Bernard JOURDAIN, Anne LABBE, Gerard LABORDERIE, Rabah LAICHOIR, Virginie LEONARD, Bernard LEYSSENE, René MATHE, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Jean-Luc MORISSET, René PACAULT, Alain PARROT, Stéphane PIERRON, Christophe POIRIER, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Michel SIMON, Françoise TALBOT, Jean-Michel TEXIER, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Thierry THUBIN, Huseyin YLDIZ

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Gilbert BARANGER à Jean-Luc MORISSET, Alain BAUDIN à Marc THEBAULT, Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Sylvie DEBOEUF à Marie-Christelle BOUCHERY, Gaëlle MANGIN à Denis THOMMEROT, Aurélien MANSART à Annie COUTUREAU, Olivier MARIE à René MATHE, Alain PIVETEAU à Geneviève GAILLARD, Nathalie SEGUIN à Julie BIRET, Jean-Louis SIMON à Pilar BAUDIN, Jean-Claude SUREAU à Josiane METAYER, Jacques TAPIN à Michel GENDREAU, Gérard ZABATTA à Christophe POIRIER

Titulaires absents suppléés :

Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSSENE, Elisabeth MAILLARD par Gilles BILLON

Titulaires absents :

Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Thierry BUREAU, Patrick DELAUNAY, Catherine GAUFICHON, Jacqueline LEFEBVRE, Franck MICHEL, Jean-Pierre MIGAULT, Daniel VEILLET

Titulaires absents excusés :

Gilbert BARANGER, Alain BAUDIN, Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Olivier MARIE, Nicolas MARJAULT, Delphine PAGE, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Jacques TAPIN, Dominique VALLEE, Gérard ZABATTA

Président de séance : Pascal DUFORESTEL

Secrétaire de séance : Julie BIRET

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 24 FEVRIER 2014

ETUDES ET CONDUITE D'OPERATION – RESTAURATION DU DONJON

Monsieur **Pascal DUFORSTEL**, Président, expose,

La Ville de Niort a engagé un important programme de réaménagement des abords du Donjon. Préventivement aux travaux, des fouilles archéologiques ont été réalisées coté Sèvre en 2012.

En plus des vestiges, ces sondages ont permis de vérifier l'aspect du socle rocheux et du soubassement du Donjon. Cet état, ainsi que les découvertes effectuées par les archéologues ont montré l'incapacité à réaliser le projet envisagé initialement. C'est dans ce contexte qu'un projet de confortement et de traitement des soubassements a été commandé par la DRAC de Poitou Charentes à l'Architecte en chef des Monuments historiques.

L'étude préalable de restauration des soubassements et aménagement de la basse-cour a été remise en Février 2013.

Après concertation avec la Ville de Niort et la DRAC, il a été proposé que les travaux envisagés dans l'étude préalable soient répartis de la manière suivante :

- La CAN est maître d'ouvrage des travaux de consolidation du soubassement (piton rocheux) et de la restauration des parements des parties basses des murs du Donjon
- La Ville de Niort est maître d'ouvrage des aménagements de la basse-cour

Par ailleurs, des travaux sont nécessaires pour restaurer partiellement la façade Sud-Ouest qui est par endroit fortement dégradée.

Pour la partie sous maîtrise d'ouvrage CAN, un marché de maîtrise d'œuvre a été signé avec M JEANNEAU, architecte en chef des monuments historiques et le cabinet DUBOIS métreur vérificateur. Le montant des honoraires d'études de projet et d'élaboration du dossier de consultation des entreprises est de 11 956,01 €HT soit 14 347,21 €TTC

Ces études sont susceptibles de faire l'objet d'un financement de la part de l'Etat, de la région et du département.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Etat :	4184.60 €	(35%)
- Région :	1793.40 €	(15%)
- Département	2989.00 €	(25%)
- CAN	2989.01 €	(25%)
- Total	11956.01 €	

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver le plan de financement prévisionnel,
- Solliciter l'aide financière de l'Etat, de la Région et du Département sur la base de ce plan de financement,
- Autoriser le versement de la totalité de cette tranche soit 11956,01 €HT (14 347,21 €TTC) pour laquelle la CAN assurera la maîtrise d'ouvrage,
- Attester que la CAN récupère la TVA, qu'elle a la libre disposition de l'édifice concerné
- Autoriser la signature de toutes pièces relatives à ce dossier

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jacques BRÔSSARD
Vice-Président Délégué

